

La Riposte

BULLETIN DE LIAISON

ADDSQM

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

L'ADDSQM (Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

Exposition NOUS, portrait de l'assistance sociale

par Véronique Salmon

« Au Québec, les personnes bénéficiant de l'assistance sociale sont particulièrement mal vues. Ce constat est le fruit d'une recherche collaborative entre la Chaire de recherche du Canada en éducation aux médias et droits humains (Chaire EMDH) et le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Les résultats de leurs travaux ont été adaptés pour le grand public dans le cadre d'une exposition itiné-

rante co-réalisée par l'Université TÉLUQ. » (extrait d'un article du Devoir, 7 octobre 2022, Isabelle Delorme)

Cette exposition a déjà été vue par quelques militant.e.s, et elle vaut le détour ! Elle présente la réalité vécue par les personnes assistées sociales et défait les préjugés. Vous pouvez aller la voir jusqu'au 20 juin à la bibliothèque Monique-Corriveau (1100 Rte de l'Église, Sainte-Foy), et du 15 juillet au 17 août 2023, elle sera présentée à l'Assemblée nationale.

JUIN 2023

SOMMAIRE

Exposition NOUS	1
TRAAQ	2-3
Fracture numérique	3
Consultation publique	4
Info-Loi : Les ressources	5
Gains de travail permis	6
Radios-Poubelle	7
Hommage à Robert Foisy	7
Penser l'avenir-5 !	8-9
Projet Entendre et agir ensemble	10-11
Nouvelles de la militance	12-13-14
Convocation assemblée générale	15
Les anniversaires	16
Calendrier des comités et activités pour juin	17



301, rue Carillon
Québec G1K 5B3



418 525-4983



info@addsqm.org
www.addsqm.org

Du lundi au vendredi
de 9h à 16h30

La tarification sociale, on l'a !

Monique Toutant et Émilie Frémont-Cloutier



Programme ÉQUIMOBILITÉ



Depuis le 20 avril dernier, la Ville de Québec a lancé un programme de tarification sociale qui se nomme ÉquiMobilité. Il faut être à faible revenu pour être admissible. Pour ces personnes, c'est un 33% de rabais sur les titres qu'ils achètent de transport en commun ou adapté. Ainsi, la passe mensuelle de 91,95\$ est réduite à 61,30\$ et le billet 1 passage est réduit de 3,25\$ à 2,15\$.

La mise en place de ce programme est arrivée parce que depuis une dizaine d'années, plusieurs organismes, des militantes et des militants luttent pour obtenir un transport plus abordable pour les personnes en situation de pauvreté. Ensemble, ils ont fondé fin 2016, le Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec (TRAAQ).

Parmi ces membres fondatrices, il y a nous. Monique Toutant, militante et Émilie Frémont-Cloutier, animatrice sociale. Depuis l'automne 2022, nous représentons les membres du TRAAQ sur un comité conseil qui travaille avec la Ville de Québec à la mise en place d'ÉquiMobilité. Plusieurs regroupements et organismes en font aussi partie.

Le TRAAQ comme ces autres organisations «comptent poursuivre avec la Ville les travaux du comité afin de veiller à sa bonification constante au cours des prochains mois, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du pourcentage de rabais dans une perspective de gratuité.»(Communiqué de presse, Le lancement d'ÉquiMobilité applaudi par la communauté, 3 avril 2023)

Depuis le 20 avril dernier, la Ville de Québec a lancé un programme de tarification sociale qui se nomme ÉquiMobilité. Il faut être à faible revenu pour être admissible. Pour ces personnes, c'est un 33% de rabais sur les titres qu'ils achètent de transport en commun et adapté. Ainsi, la passe mensuelle de 91,95\$ est réduite à 61,30\$ et le billet 1 passage est réduit de 3,25\$ à 2,15\$.

ÉquiMobilité, qui est admissible?

Les personnes qui reçoivent l'aide de dernier recours.

- Les utilisatrices et utilisateurs du STAC/transport adapté sont automatiquement admissibles.
- Les personnes qui ont un revenu annuel sous le seuil du faible revenu. Selon la taille de votre ménage, voici quel est ce seuil :
1 personne = 29 380 \$
2 personnes = 36 576 \$
3 personnes = 44 966 \$
4 personnes = 54 594 \$
5 personnes = 61 920 \$
6 personnes = 69 835 \$
7 personnes ou plus = 77 751 \$

Les personnes âgées, les étudiantes et les étudiants à faible revenu peuvent se procurer ÉquiMobilité pour avoir un rabais plus important sur le billet 1 passage sans perdre leur rabais sur une passe mensuelle.

Comment s'inscrire à ÉquiMobilité?

Il y a deux façons de s'inscrire, en personne ou par la poste.

L'inscription au programme ÉquiMobilité est à refaire aux 2 ans et non pas à chaque année.

1. DÉMARCHE EN PERSONNE

Elle se fait en deux étapes.

La première étape: se présenter à un de ces deux bureaux d'arrondissement pour obtenir une preuve qu'on est admissible à ÉquiMobilité:

- La Cité-Limoilou (500 rue du Pont, 4e étage)
- Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (1130, route de l'Église, 2e étage)

Pour cette étape, Il faut emmener deux pièces-justificatives:

- Une pièce d'identité. Ça peut être par exemple la carte d'assurance maladie.
- L'original ou une photocopie des documents suivants: par exemple votre Carnet de réclamation ou votre Avis de Cotisation de l'année 2021 ou 2022. D'autres preuves peuvent être acceptées. Vous informer sur le site de la ville au besoin.

Sur place, un formulaire est à remplir. Il sert de preuve que vous êtes admissible. Il est aussi possible de préparer le formulaire d'avance. Il est disponible pour impression sur le site de la Ville de Québec.

La deuxième étape: Se rendre à un Centre de services du RTC pour aller obtenir sa carte OPUS ÉquiMobilité.

Vous présentez à l'une de ces cinq adresses pour faire produire votre carte sans frais:

- Service d'accompagnement en mobilité intégrée : 820, avenue Ernest-Gagnon
- Centre d'information Saint-Joachim : 884, rue Saint-Joachim
- Pharmacie Brunet Laurier : 2700, boul. Laurier
- Pharmacie Uniprix : 369, rue de la Couronne
- Pharmacie Horizon Santé - Les Galeries de la Canardière : 2485, boul. Sainte-Anne

2. DÉMARCHE PAR LA POSTE

Pour les personnes qui ont accès à internet, les instructions sont disponibles sur le site de la Ville de Québec.

Vous êtes utilisatrice/ utilisateur du transport adapté STAC?

C'est une démarche d'inscription à part. Les personnes inscrites aux STAC ont normalement reçu par la poste une lettre qui explique les démarches.

Où appeler si vous avez des questions, utilisatrices et utilisateurs du RTC comme du STAC?

En tout temps, vous pouvez téléphoner au 311.

Lien internet pour l'accès au formulaire et aux instructions pour l'envoi par la poste:

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deplacements/programme-equimobilite.aspx>

Le 16 mars dernier, Frédéric Carrier, travailleur dans le groupe d'alphabétisation populaire d'Atout-Lire, est venu pour un café-rencontre au 301 rue de Carillon. Cette rencontre a été l'occasion pour un échange sur un sujet important, la fracture numérique. En effet, on voit que l'accès à l'ordinateur et à l'Internet devient une nécessité pour avoir accès à des services gouvernementaux ou privés. Cela prive une partie de la population de ces services. Ainsi, la fracture numérique, selon le cadre d'analyse du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ - décembre 2022), comporte trois niveaux : un premier concerne l'accès aux appareils et aux services Internet, qui peuvent représenter une dépense importante pour ménages et les personnes, un second concerne le niveau de littératie numérique, qui varient grandement entre les individus et les générations et le dernier concerne les différences de niveau de vie que les personnes peuvent retirer de ces accès aux appareils et de cette connaissance. Les groupes d'alphabétisation populaire sont au front de cette bataille. De plus en plus de personnes cognent à leur porte pour obtenir de

l'aide face à la fracture numérique. Que ce soit pour un rendez-vous médical, un paiement bancaire, une facture d'une compagnie de télécommunication, une communication par courriel ou une demande de renseignement, les besoins sont immenses et les alternatives de plus en plus rares pour les personnes. La littératie numérique et l'accès à un ordinateur et un téléphone cellulaire deviennent des obligations que les groupes d'alphabétisation dénoncent. C'était d'ailleurs la thématique de la semaine de l'alphabétisation populaire cette année. Des militants et militantes de l'ADD SQM se sont rendus à Atout-Lire qui tenait des portes ouvertes pour sensibiliser la population à ces enjeux. Nous avons pu voir des vidéos réalisées par les participants et participantes d'Atout-Lire et échanger autour d'un lunch. Les groupes de défense des personnes assistées sociales doivent d'ailleurs rester vigilants pour éviter cette fracture numérique dans les services donnés par Service Québec et le Ministère. Le Front commun des personnes assistées sociales discutera de ses enjeux lors de la prochaine assemblée générale.

Le 4^e Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Consultation publique

Le 4^e Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale doit répondre à des mesures et des actions pour une réelle lutte vers l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Consultation publique

Dans le cadre de la consultation publique menée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, voici quelques façons de faire entendre notre voix.

Pour ce faire, vous pouvez participer de différentes façons en vous rendant sur le site du ministère, en copiant l'adresse suivante :

<https://consultation.quebec.ca/processes/consultationpauvrete?locale=fr>

- En répondant à un sondage en ligne.
- En remplissant des questionnaires thématiques.
- En participant au groupe de discussions.

CONSULTATION CITOYENNE/SONDAGE

Cette participation au sondage se fait en ligne. Il s'agit de vous prononcer sur l'importance de certains sujets qui concernent la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et de prioriser certaines actions à mettre en place en lien avec ces sujets. * À noter que ce sondage ne permet pas d'ajouter d'enjeux ou de propositions.

QUESTIONNAIRES THÉMATIQUES/MÉMOIRES

Les questionnaires thématiques ou les mémoires permettent au Ministère d'obtenir l'opinion et les propositions de la population et de divers organismes en vue de l'élaboration du prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Cinq thèmes présentant plusieurs sujets qui font l'objet de questionnaires ont été retenus. Les participants et participantes peuvent choisir de répondre à un ou plusieurs questionnaires ou de rédiger un mémoire.

1. Revenus et emploi
2. Éducation, famille et personnes âgées
3. Besoins essentiels
4. Proximité et inclusion sociale
5. Premières Nations et Inuit

GROUPES DE DISCUSSION

L'Institut du Nouveau Monde est mandaté par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin de réaliser des groupes de discussion avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Participez aux groupes de discussion en vous rendant sur la page suivante :

<https://inm.qc.ca/lutte-pauvrete/>

Les rencontres des groupes de discussion se tiendront du 30 mai au 22 juin 2023 dans différentes régions du Québec. Il sera possible d'y participer en présence ou à distance (en ligne). Faites vite, le nombre de places est limité!

Thèmes des discussions :

- La réponse aux besoins de base, dont l'alimentation et le logement ;
- L'accès et le maintien en emploi ;
- L'accès aux programmes et services gouvernementaux ;
- La participation sociale.

Pour toute question sur les groupes de discussions ou pour participer, inscrivez-vous à partir de l'adresse suivante : inm.qc.ca/lutte-pauvrete ou communiquez avec madame Stéfanie Dunn, responsable du recrutement pour l'Institut du Nouveau Monde, à stefanie.dunn@inm.qc.ca ou au 1 877 934-5999, poste 345.



Par
Renée Dubeau
et Linda Laprise

Nous avons dressé un tableau illustrant l'impact de certaines ressources, gains et avantages sur la prestation d'aide sociale et leurs différents modes de calcul.

Comme ce texte ne fait pas le tour des gains et ressources que vous pouvez avoir n'hésitez pas à communiquer à votre association.

REVENU DE TRAVAIL

Revenu de coopérative La rémunération ou la réduction de loyer.

Revenu de concierge, s'il y a réduction de loyer ou loyer gratuit,

Revenu de troc, excepté pour une participation à un Système d'échange local qui s'assimile à un travail bénévole.

Revenu de gardiennage, ceci n'inclut pas le gardiennage ponctuel, par exemple, quelques heures chez une amie.

Revenu de sondage qu'il soit payé par carte cadeau ou carte de crédit prépayée.

Revenus d'agent.e recenseur pour Statistique Canada

Revenu de camelot

Mendicité lorsque la personne prestataire sollicite des dons en faisant une prestation, les sommes reçues sont considérées comme un revenu de travail autonome.

Figurant ou comédien sont des travailleurs autonomes.

REVENUS EXCLUS EN TOTALITÉ

Études cliniques.

Travail d'élection.

Compensation dans le cas de travail bénévole dans un OSBL tel que; frais de transport, de repas, de garde.

RESSOURCES COMPTABILISABLES

Les gains de loterie ou de jeux réguliers, si c'est de façon ponctuel, ces gains sont des avoirs liquides.

Gîte et couvert offert par un employeur.

Revenu de source illicite Les sommes provenant de sources illicites (ex. : prostitution avec sollicitation, vol, vente de drogue, proxénétisme) sont considérées comme « AUTRES REVENUS ». S'il ne sont pas illicites, ils sont des revenus de travail.

SOMMES EXEMPTÉES EN TOTALITÉ

Celles de **recours collectif**

Celles pour **perte d'intégrité physique et psychique.**

Don ou cadeau

Les sommes versées sous forme de **prêt** ne sont pas comptabilisables.

La donation est l'action d'abandonner à quelqu'un la propriété ou la jouissance de quelques choses, sans rien recevoir de lui en retour. Elle bénéficie d'une exclusion mensuelle de 100 \$ s'applique pour les dons reçus sous forme monétaire.

Le **cadeau** d'usage, reçu à certaines occasions, comme l'anniversaire de naissance, la fête de Noël, etc., **est exclu** à titre de revenu lorsque la personne prestataire le déclare comme tel. Selon la nature du don, il sera considéré comme un bien ou un avoir liquide.

Mendicité Les sommes provenant de la mendicité sont traitées comme des dons.

Paiement d'impôt pour les personnes au Programme de revenu de base

Si vous receviez l'allocation 66/72 pendant toute l'année 2022, vous avez peut-être eu la surprise de payer de l'impôt pour 2022, comme bien d'autres. Si vous vivez seule, vous aviez droit au crédit pour personne vivant seule, annexe B de la déclaration de revenu, ainsi une déduction de 1850\$ de vos revenus avec un résultat négatif, ainsi ne pas avoir de revenus imposables.

Pour faire valoir ce droit, vous avez la possibilité d'effectuer un redressement de votre déclaration d'impôt 2022, en remplissant le formulaire **Demande de redressement d'une déclaration de revenus (TP-1.R)**.

Certains agents.es de Revenu Québec ont accepté de le faire par téléphone, sinon vous devrez le faire par la poste.

Des discussions sont entreprises avec le ministre Rouleau et les députés de l'opposition pour cette situation ne se reproduise pas l'an prochain.

CAMPAGNE SUR LES GAINS DE TRAVAIL PERMIS À L'AIDE SOCIALE



Laurent Lévesque

Ce printemps, les membres du comité lutte de l'ADDSQM travaillent à une campagne sur les gains de travail permis à l'aide sociale.

Ce phénomène, peu connu du grand public, cause de grands préjudices aux personnes prestataires de l'aide sociale. Comme vous le savez sans doute, une personne assistée sociale au programme d'aide sociale ne peut gagner que 200 \$ par mois. Au-delà de ce montant, les gains de travail sont coupés de la prestation, ce qui équivaut à une imposition à 100%.

Ces règles n'ont pas été revues depuis 1999. Nous désirons que les règles du programme revenu de base soient appliquées à toutes les personnes assistées sociales.

On peut les résumer en trois points :

- que les gains de travail soient rehaussés au montant de la prestation (770 \$ par mois pour l'aide sociale « de base »),
- qu'une retenue de 50% soit imposée sur les montants supplémentaires et
- que ce calcul soit réalisé sur une base annuelle et non mensuelle comme c'est le cas actuellement.

Cette campagne fait suite à une pétition qui a été compilée l'année dernière par les militants et militantes de l'ADDSQM. La pétition est née d'une volonté d'un travailleur qui a visité l'ADDSQM pour dénoncer cette situation aberrante et qui s'est par la suite mobilisé au sein de l'organisation. Nous travaillons présentement avec des groupes du Témiscouata et de l'Abitibi sur cet enjeu.

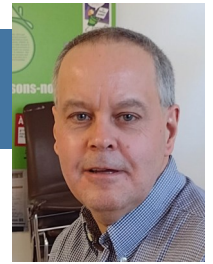
Le mois dernier, nous avons rencontré la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau. Nous sommes en raison de penser qu'une réforme à l'aide sociale sera réalisée dans l'horizon 2023-2024 et touchera notamment cet enjeu.

Nous avons donc réalisé des cartes postales dans le but d'un envoi massif. Nous en avons déjà distribué plus de 300 et une réimpression a été réalisée.

Nous resterons vigilants face à cette réforme, nous ne voulons pas que des conditions soient imposées aux prestataires en matière de travail dans une logique capitaliste au profit du patronat. Nous désirons seulement que, si une personne assistée sociale désire travailler, qu'elle ne soit pas soumise à un régime réglementaire aussi punitif que celui en place actuellement. Aucun travailleur ou travailleuse n'accepterait un pareil taux d'imposition de la part de l'état, il en va de même pour les personnes assistées sociales.



Pauvre Jeff (les radios-poubelles)



Par Thierry Birster

J'écris ces quelques lignes de texte pour parler d'un sujet controversé, spécifique à la Ville de Québec : les radios poubelles. Les artisans de ce style de radio logent à droite et ils en sont fiers. Ils sont climato-sceptiques. Ils sont polémistes et recherchent la controverse à tout prix. Québec et quelques autres villes sont un terrain fertile pour ce style de radio.

En 2004, 50 000 personnes sont descendues dans la rue pour sauver CHOI FM et Jeff Fillion. Cela montre où loge une bonne partie des gens de Québec. Ils sont adeptes de la théorie du complot et conspirationnistes. Leurs sujets préférés sont les pauvres, les gauchistes, les femmes, les gais, les écolos, les autochtones, les cyclistes et autres. Ils n'aiment pas les pauvres et ne se gênent pas pour les dénigrer.

Quelques exemples et citations

Dominic Maurais : « *le plein emploi : forcer les BS à travailler, plus de coercition, plus de baisse de revenu.* »

Autres phrases entendues : « *faire travailler des BS* » ; « *ils passent leur journée à gratter des gratteux* » ; « *ils coûtent cher au système et c'est moi qui paye avec mon argent.* » Cette phrase revient souvent : « *ils sont BS de génération en génération.* »

Éric Duhaime est un anti locataire voici ce qu'il dit : « *ils payent mal, font un mauvais entretien, et le système les protège trop.* »

Plusieurs sur les ondes de la radio cultivent la haine, et sont anti transport en commun. Voici ce qu'en dit Jeff Fillion : « *Je ne connais pas personne dans mon entourage qui voudrait prendre le transport en commun et encore*

moins désirerait qu'il y ait un tramway. » Il dit des journalistes : « *Grosse tête enflée faible et petit sacrement.* »

Ils étaient anti vaccin pendant le COVID, et ils imaginent qu'à Montréal il y a une clique du Plateau qui décide de tout. Avec la liberté d'expression vient une responsabilité de ne pas dépasser la ligne de ce qui est non acceptable et qui quelquefois blesse et même détruit des vies. La vie est parfois injuste, c'est un manque de cœur évident et c'est plein de méchanceté. Jeff se met un 400 000\$ - 500 000\$/année (La Presse, 19 décembre 2015, Nathalie Petrowski, La Radio à Québec, Au pays des grandes gueules) et a vendu sa maison de Québec à plus de 1 million (site : Vedette Québec). Il se dit pauvre parmi la grande ligue : pauvre Jeff !

HOMMAGE À ROBERT FOISY

Robert Foisy, ancien militant de l'ADDSQM est malheureusement décédé le 12 avril dernier. Nous tenons par la présente à lui rendre un dernier hommage pour ses années de militance à l'ADDSQM.

Lors du 40^e anniversaire de l'ADDS QM, on lui avait remis une plaque de remerciement pour sa militance à l'ADDSQM. Voici quel était le message :



Militant depuis longtemps, Robert est contre les injustices et il le crie haut et fort ! Il a aussi un grand cœur. Il est généreux de ton temps et de son matériel. Toujours présent pour aider, il ne manque pas une occasion de nous offrir un biscuit ou un morceau de carré aux dattes qu'il a fait lui-même ! Il est très fier de ses enfants et de sa petite-fille et est très affectueux.

Il aime quelqu'un, il le montre.

Merci Robert pour ton implication à l'ADDSQM !



Penser l'avenir - 5 !

Par Joseph Dansereau

Sortir de la pauvreté par un revenu citoyen VIABLE pour tous : 31 104 \$ / an ⁽¹⁾

Les « effets pervers » du numérique et les alternatives

Dans notre dernier article en février 2023, nous avons donné deux exemples bien concrets de ce qu'est un « effet pervers », c'est-à-dire, une idée géniale ou un progrès annoncé qui améliorerait la vie de tous mais lorsqu'il est mis en pratique, détruit.

Rappelons brièvement le 1^{er} exemple l'industriel états-unien, Henry Ford. Son idée visait la démocratisation de l'automobile muée par le pétrole, facilitant ainsi les déplacements de tous. Alors, 100 ans plus tard, cette idée est devenue la cause majeure du déséquilibre climatique et ses impacts destructeurs. Si vous êtes encore incrédule, tenter d'en parler aux gens de Baie St-Paul, victimes des inondations catastrophiques au tout début du mois de mai.

Le 2^e exemple, travaux d'Albert Einstein sur l'atome visaient la gratuité de l'énergie sur la planète, une approche pour le bien commun. Cette idée progressiste s'est transformée par la création de la pire des bombes de destruction massive. Selon *l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (IIRPS) dans son communiqué du 15 avril 2022 affirme* : « Les dépenses militaires mondiales dépassent les 2 000 milliards de \$ pour la 1^{ière} fois ». Actuellement, l'arsenal nucléaire des guerriers possède la capacité de détruire notre planète pas moins de sept fois.

Or, le numérique, en plus de contribuer au réchauffement climatique, ne dégageait en 2020 pas moins de 4 % des gaz à effet de serre (CO₂) et consommait 10% de l'électricité mondiale sans inclure la 4G et la 5G². Nous sommes forcés d'envisager l'évidence d'une croissance de la pollution en y ajoutant la fameuse « intelligence artificielle (IA) qui meurtrira tout le vivant, donc, nous personnellement. Cer-

tainEs de nos amiEs rigolent un peu en qualifiant la IA « d'**inintelligence** artificielle » d'autant qu'experts, scientifiques, philosophes demandent depuis des mois à nos gouvernements d'encadrer ces outils numériques, ne serait-ce que pour la santé de tous.

Enfin, chacunE de nous constate comment sa propre santé, autant que chez les enfants et les plus vieux qui nous entourent, a été fragilisée tant physiquement que psychologiquement. Pourtant, il y a des solutions pour contrer notre sentiment d'impuissance comme individu et l'accélération constante de notre rythme de vie.

Les alternatives

La 1^{ière} hypothèse relève de notre sens de responsabilité personnelle. Sachant que bon gré malgré, nous sommes constamment sollicités à consommer, voire à hyper consommer, le premier pas est de faire une différence entre un « besoin » et un « désir ».

Un besoin est essentiel pour se maintenir en bonne santé : se nourrir, se loger, un revenu viable et un réseau social (connaissances, amiEs, parenté). Ce dernier besoin, celui d'avoir des contacts en présence avec les autres est devenu plus évident à la suite de la pandémie du COVID.

Ces besoins incluent un minimum d'activités culturelles (lecture, théâtre, politique) et sportives (marche, pratique d'un sport).

Un désir est entre autres, toutes choses matérielles qui ne sont pas de l'ordre d'un besoin fondamental et de l'entretien pour maintenir la satisfaction d'un besoin, par exemple, entretenir son logis. Ainsi, faire la liste des coûts de ses besoins fondamentaux, nous aidera à comprendre que le « revenu viable annuel », est la ligne de démarcation, puisqu'avec un revenu moindre, nous glissons dans différentes formes de pauvreté. Et, force est de constater, que cette situation attaque notre santé et

notre longévité. Ce calcul fait, nous pouvons déjà engager une véritable révolution pacifique des mœurs et coutumes bien assis chez soi dans nos pantoufles.

En effet, les découvertes des sciences humaines depuis les dernières décennies et plus récemment les neurosciences (sciences du fonctionnement du cerveau), ont donné des manières de faire aux publicitaires pour manipuler de notre cerveau pour susciter la consommation de plus en plus grande de produits (biens et services). **Ces produits sont de l'ordre du désir.** Les publicitaires connaissent comment exciter notre hormone du plaisir et sans nous en rendre compte, devenir des hyper consommateurs de biens non essentiels à notre santé globale et en bout ligne, polluer encore plus.

Cette révolution en pantoufles se fera en coupant qu'un mince 10% de nos « dépenses-désirs ». Si vous croyez que cette révolution est impossible, alors les publicitaires et ceux qui les paient auront gagné grâce à votre soumission. Le réchauffement du climat s'accélérera et vous connaissez la réponse des impacts sur les générations plus jeunes, elles crève-

ront plus vite que vous. Au contraire, en coupant 10% de nos pulsions pour les achats-désirs, il suffira d'environ 20% de la population selon la loi de Pareto (loi du 20/80), environ 1 600 000 québécoisEs) pour la première « révolution en pantoufles ». Ainsi, notre vie deviendra tout autre, en possédant des biens durables et réparables pour répondre à nos besoins.

La seconde hypothèse nous amène à se regrouper non pas sous un clocher (une bonne cause particulière) mais sous un grand chapiteau regroupant le plus de clochers possibles. Ces clochers doivent tenir dans le contexte actuel, mais qu'en prenant conscience qu'une cause trop souvent s'attarde à un symptôme (effet négatif) plutôt qu'à la source première d'innombrables difficultés et d'inégalités.

Ce chapiteau porte le nom de « *CONVERGENCE POPULAIRE* » où *chacunE de nous peut se joindre aux citoyenNEs déjà regroupéEs, avec les organisations déterminées à ancrer le projet québécois d'une société plus juste, inclusive et résiliente dans une culture d'empathie et d'appartenance à la nature.*

1 Mai 2023, mise à jour du **revenu viable pour un adulte seul vivant à Québec** selon l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS). Pour en savoir plus : <https://bit.ly/revenu-viable-2023>

2 PITRON, Guillaume. *L'enfer numérique : voyage au bout d'un like*, Éditions Les liens qui libèrent, France, septembre 2021, 345 p. Autres ouvrages du même auteur et éditeur : *La guerre des métaux rares* et *La face cachée de la transi-*

EN SAVOIR PLUS : <https://convergence-populaire.info/>

La p'tite blague :	<p>« Pourquoi dépenser des fortunes en vêtements de marques alors que les meilleurs moments nous les passons lorsque nous sommes NUS. »</p> <p>Citation de l'animateur <i>Ici Musique de Radio-Canada</i> : Pierre Therrien.</p>
---------------------------	--





Par
Danielle Lambert

PAUVRETÉ PÉNALTÉ

LE PORTRAIT DES CONSULTATIONS

La vision étroite, simpliste, contrôlante et punitive d'une Loi.

Le portrait des consultations tenues en 2021-2022 nous a belle et bien confirmé que les préjugés liés à la pauvreté sont encore et toujours à l'origine de nombreuses injustices et tant et aussi longtemps que les gouvernements continueront de créer la pauvreté à travers ses lois, les préjugés véhiculés et entretenus continueront de priver les personnes en situation de pauvreté de leurs droits et de leur dignité.

DE CONSULTATIONS À FORMATION DE COMITÉ

Le projet Entendre et agir ensemble tire à sa fin. Depuis deux ans, l'ADDSQM a été présente dans plusieurs organismes. D'abord pour consulter les personnes assistées sociales en allant dans leur milieu. Puis offrir des formations sur les différents programmes à l'aide sociale, pour des ateliers sur la lutte aux préjugés, pour parler de la défense collective des droits, de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales... Et aussi pour parler de nos revendications et nos luttes.

C'est à travers ces rencontres que se sont développés des liens, le besoin et l'envie d'aller plus loin et de continuer ensemble.

C'est d'ailleurs en collaboration avec la Clinique de défense des droits de La Ruche Vanier qu'un comité « **aide sociale et lutte aux préjugés** » a été formé. Le comité est composé de Lilianne, France et Gaétan et de Josiane et Nicolas, responsable du volet défense des droits à La Ruche Vanier et de moi-même.

Quand je dis « comité aide sociale et lutte aux préjugés », France préfère l'appeler « **comité réalité** ».

Parce que pour elle, les préjugés concernant les personnes en situation de pauvreté, plus particulièrement les personnes ayant recours à l'aide sociale, font partie de sa réalité quotidienne.

Depuis la formation du comité en octobre 2022, nous avons tenu 9 rencontres.



Sur la photo les membres du comité : Danielle de l'ADDSQM, Josiane, Lilianne, France, Gaétan et Nicolas de La Ruche Vanier.

LUTTE AUX PRÉJUGÉS CONSULTATIONS FORMATIONS

Tout d'abord, des formations ont été données par l'ADDSQM sur la Loi à l'aide sociale. D'où elle vient, les pressions des groupes de défense des droits, les différents programmes et les nombreux changements depuis sa création il y a plus de 50 ans.

L'arrivée du programme de revenu de base a aussi été abordée afin de saisir les changements pour les personnes qui y sont éligibles.

En début d'année, les membres du comité souhaitaient organiser une activité ouverte aux personnes qui fréquentent La Ruche.

Le comité a donc organisé un ciné-discussion en proposant la projection du film « Moi, Daniel Blake ». Une dizaine de personnes ont assisté à la projection. Les échanges qui ont suivi la projection ont été remplis d'émotions de toutes sortes. De la tristesse, de la colère, de l'indignation et le sentiment profond d'être au centre d'un système qui se fout totalement des personnes en situation de pauvreté.

Par la suite, ce fut l'occasion d'entamer des discussions et de réfléchir sur les causes de la pauvreté,

les pratiques philanthropiques et les violences du système et de ses politiques.

Une dernière rencontre avant la période estivale aura lieu le 13 juin prochain. On y fera le bilan de nos rencontres de l'année et on en profitera pour discuter de nos engagements pour l'automne.

Ce que les membres du comité souhaitent à travers cet engagement et pour les prochains mois ?

- Être mieux informé sur la Loi à l'aide sociale et mieux comprendre les distinctions entre les différents programmes.
- Avoir un lieu d'échange sur leur réalité.
- Pouvoir agir sur les nombreux préjugés.
- Participer à des ateliers sur la lutte à la pauvreté.
- Organiser des activités.

Je tiens à dire un gros merci à Lilianne, France et Gaétan pour tout ce que vous apportez dans les échanges et réflexions. Et merci également à Josiane et Nicolas pour leur accueil et leur grande collaboration.

Une autre belle collaboration s'est créée depuis plusieurs mois avec Le 213 à Donnacona. Le 213 est un lieu d'hébergement transitoire pour les personnes vivant avec un problème de santé mentale. À chaque mois depuis l'ouverture du lieu d'hébergement, l'ADDSQM a été présente pour des formations ou pour un soutien à la défense des droits des personnes assistées sociales.

Je ne peux pas parler du 213 sans parler de Sylvie. Sylvie connaît bien l'ADDSQM et ce depuis plusieurs années. Sylvie est devenue en quelque sorte notre ambassadrice à Donnacona. Présente à chaque rencontre, elle y a apporté ses réflexions et sa grande bonne humeur.

Un gros merci aussi au 213 ainsi qu'à Annie qui facilite notre présence à Donnacona et qui est une superbe alliée des groupes de défense collective des droits.

Merci également à tous les organismes qui nous ont invité dans leur groupe pour des ateliers ou des formations.

Nouvelles de la MILITANCE



Demande d'indexation de la défense collective des droits

Mercredi le **1^{er} mars**, **6 militant.e.s** ont participé à une occupation des bureaux du SACAIS afin d'exiger du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale une indexation annuelle et récurrente des subventions pour la défense collective des droits. Nous participions à cette action avec d'autres organismes de défense des droits de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches.



Journée internationale des femmes

6 militantes de l'ADDS QM ont participé à la marche du **8 mars** organisée par le Regroupement des groupes de femmes de la Capitale nationale.



Café-rencontre sur la fracture numérique

Le **16 mars** dernier, nous avons reçu la visite de Frédéric Carrier d'Atout-Lire pour nous parler de la fracture numérique vécue par les personnes analphabètes. **7 personnes** de l'ADDS ont participé à ce café-rencontre. Voir l'article à la page 3.

Manifestation nationale pour la défense collective des droits

9 militant.e.s ont participé à la marche nationale du *Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)* qui avait lieu le **22 mars**. Le but de la marche était de parler du manque d'indexation, du sous-financement chronique, et de la sortie du budget provincial qui a encore laissé tomber les communautés les plus vulnérables.



Formation sur le Revenu social universel garanti (RSUG)

Deux militants ont participé le **22 mars** à la formation offerte par le *Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ)*. La formation présentait ce qu'est un revenu social universel garanti.

Marche contre le racisme

Le **26 mars**, **3 militant.e.s** de l'ADDS ont participé à la marche contre le racisme. Dans le cadre de la semaine d'action contre le racisme, cette marche était organisée, entre autres, par le *Collectif de lutte et d'action contre le racisme (CLAR)* et dénonçait le profilage racial et les inégalités vécues par les travailleurs migrants.



Rencontre avec la ministre Chantal Rouleau

Le **29 mars**, **5 militant.e.s** ont rencontré madame Chantal Rouleau, ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale afin de lui demander des actions concrètes concernant les injustices vécues par l'endettement des personnes assistées sociales. C'est à suivre !



Portes ouvertes d'Atout-Lire

Le **5 avril**, **5 militant.e.s** sont allé.e.s rendre visite à Atout-Lire qui organisait des portes ouvertes dans le cadre de la semaine de l'alphabétisation.

Sortie cabane à sucre

10 militant.e.s ont participé à une sortie de cabane à sucre le **6 avril** dernier avec l'ADDS Rive-Sud et Rose-du-Nord.



Session d'accueil

Deux militantes ont animé une session d'accueil le **12 avril**. Ces rencontres permettent de présenter l'ADDS QM sous ses différents aspects afin de donner envie aux membres et/ou à des nouvelles personnes de devenir militant.e. **Trois membres** ont participé.

Le Jour de la Terre

Le **22 avril**, **10 militant.e.s** ont participé à la marche du Jour de la Terre. Nous sommes entre autres, allé.e.s occuper le Complexe G afin d'exiger une plus grande justice sociale et climatique.



Journée des locataires

Deux militant.e.s ont participé le **24 avril** à la manifestation nationale de la Journée des locataires. Dans le cadre de sa campagne « Les loyers explosent: Un contrôle s'impose ! », le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) demande au gouvernement du Québec d'instaurer un gel des loyers en attendant la mise en place d'un véritable contrôle obligatoire des loyers pour mettre fin à ces abus.



Semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec du 1^{er} au 5 mai

Le **26 avril**, **3 militant.e.s** ont fait de l'affichage dans les **quartiers centraux** afin d'annoncer la semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec. **2 militant.e.s** en ont fait à **Portneuf**.



Le **2 mai**, **7 militant.e.s** ont participé à la formation du GRFPQ qui présentait les résultats d'une recherche qui portaient sur les problèmes à l'aide sociale.

Le matin du **3 mai**, **6 militant.e.s** ont participé à une **formation sur l'histoire des 50 ans du FCPASQ**. Ensuite en après-midi, **9 militant.e.s** ont participé à la **manifestation nationale**. Le parcours de la marche était du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale jusqu'à l'Assemblée nationale. Dans la soirée, une **fête** était organisée à Vanier, à laquelle **sept militant.e.s** ont participé.

La semaine de la dignité s'est terminée le **4 mai** à la bibliothèque Monique Corriveau pour participer à une visite guidée de l'**exposition : NOUS, portrait de l'assistance sociale**. **Quatre militant.e.s** étaient présentes. Voir l'article à la page 1

Le **18 mai**, **10 militant.e.s** ont participé à une **formation** offerte par Vivian Labrie sur le **revenu viable**. C'était un peu la suite de ce que Vivian nous avait parlé il y a un an.

Le **23 mai**, **10 militant.e.s** ont participé à la manifestation nationale organisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté afin d'exiger un changement de cap du gouvernement du Québec en matière de lutte contre la pauvreté. La manifestation s'est terminée devant l'Assemblée nationale, avec l'assemblage d'un casse-tête géant et le dévoilement d'un message destiné aux parlementaires : « La pauvreté n'est pas une fatalité. Donnons-nous les moyens de l'éliminer! »

Le **31 mai**, **4 militants.es** se sont rendu.e.s devant le TAL (Tribunal administratif du logement). L'action organisée par le BAIL, le CCCQSS, le CLACO et la Ruche Vanier, visait à dénoncer les obstacles auxquels les locataires font face pour défendre leurs droits.





Assemblée générale annuelle

Cette année, au mois de juin, c'est le temps pour tous les membres de l'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM) de se réunir pour l'**Assemblée générale annuelle** (AGA). Cette année l'AGA est jeudi 22 juin 2023 dans les locaux de l'ADDSQM. Lors de cette rencontre, nous procéderons, entre autres, à l'élection des membres du Comité organisateur; les personnes qui vous représenteront durant l'année. La journée débutera par un temps de formation et d'animation. Cette formation sera donnée par le REPAC, et s'intitule : « Histoire populaire du capitalisme ». Nous terminerons la journée par un 5 à 7. C'est un rendez-vous! Vous trouverez ci-dessous la proposition d'ordre du jour pour l'assemblée. Vous devez vous inscrire pour le repas du midi.

Lieu: au 301 Carillon, SVP vous inscrire au 418 524-5064 avant le 16 juin 2022.

Proposition d'ordre du jour

9h45 – Accueil et présentation des membres présents 10h00 – Formation : Histoire populaire du capitalisme

12h00 à 13h00 - Dîner sur place

13h00 - Ouverture de l'assemblée générale annuelle de l'ADDSQM

1. Nomination à l'animation et au secrétariat
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 22 juin 2023
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'**Assemblée générale** du 22 juin 2022
 - 4.1 Corrections au procès-verbal
 - 4.2 Adoption du procès-verbal
 - 4.3 Suivis au procès-verbal
5. Ouverture des mises en candidature pour le CO
6. Présentation du bilan financier 2022-2023
7. Présentation des prévisions budgétaires 2023-2024
8. Nomination d'un vérificateur comptable pour 2023-2024
9. Élections des membres du Comité organisateur
 - 9.1 Proposition des candidat.e.s
 - 9.2 Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élection
 - 9.3 Élections du Comité organisateur
 - 9.4 Présentation du nouveau CO
10. Fin du Projet entendre et agir ensemble, et ses suites
11. 50e anniversaire de l'ADDSQM
12. Affaires diverses (Varia)
13. Évaluation de la rencontre
14. Levée de l'assemblée



JUIN

Yves Bédard Danielle Lambert
Jacques Bégin Stéphanie Michaud
Renaud Blais Véronique Salmon
Yvan Blais Sabrina St-Laurent
Marie-Ève Duchesne Caroline Tremblay
Suzanne Jobidon Paule Thivierge
Rachel Lacasse



JULLET

Vincent Baillargeon Michel Leclerc
Josée Carré Cot Mathieu
Guy Collin Denise Pichette
Marie-Lise Castonguay Lise Pichette-Lessard
Simon Dowse Gaétan Rouleau
Danielle Durette



AOÛT

Claude Allard Daniel Houde
Hélène Bourque Christian Loupret
Renée Dubeau Serge Roy
Carole Guilbeault Bernard St-Onge

JUIN 2023

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6 – 9h30 à 16h Comité organisateur	7	8	9	10
11	12 13h30 à 16h Comité loi	13 – 9h30 à 12h Comité suivi 13h30 à 16h Atelier droit aide sociale	14	15 - 9h30 à 16h Journée Bilan	16	17
18	19 13h30 à 16h30 Atelier d'écriture	20	21	22 - 9h30 à 16h30 Assemblée générale annuelle 17h00 à 17h00 5 à 7	23	24
25	26	27	28	29	30	

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **418-525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale).
L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **418-525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? **Passez nous voir !**